

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 7 juin 2013

Le sept juin deux mille treize, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Andrezé se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Bernard MOUSSEAU, le Maire.

Secrétaire de séance : Gérard LAURENDEAU

Etaient présents : Bernard MOUSSEAU, le Maire, Bernadette SOURICE, Gérard LAURENDEAU, Olivier DUPAS, adjoints, Marie-Line BAUSSON, Dolorès AUGER, Anne BOURCHENIN, Céline GERMOND, Gaston BRETAUDEAU, Laurent MORILLON, Jean-Paul LEVEQUE, Serge COUSSEAU, Valérie BENAITEAU

Absents excusés : Jean-Yves ONILLON qui a donné pouvoir à Bernadette SOURICE, Sylvie GOURRET qui a donné pouvoir à Olivier DUPAS, Louis-Marie CHATAIGNER qui a donné pouvoir à Jean-Paul LEVEQUE, Maryse DEFOND qui a donné pouvoir à Bernard MOUSSEAU, René-Victor LAURAND qui a donné pouvoir à Céline GERMOND, Béatrice DUPONT

→ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 mai 2013**

N'appelant ni remarque, ni observation, le compte-rendu de la réunion du 3 mai 2013 est approuvé.

→ **Comptes rendus des commissions communales**

Commission « Voirie-Bâtiment »

Fontaine du Pré de la Fontaine

L'association au Fil du Beuvron a presque terminé la fontaine. Les membres de l'association sont à la recherche de grandes dalles de schistes pour le toit.

Commission « Sociale »

Rythmes scolaires

Un questionnaire sur les rythmes scolaires a été adressé à tous les parents d'élèves. Sur 145 familles dont les enfants sont scolarisés à l'école publique Georges Lapierre et à l'école privée Sources Vives, 83 familles ont complété le questionnaire. La restitution sera adressée prochainement aux parents.

En fonction des résultats du questionnaire, le groupe de travail va continuer à réfléchir sur la mise en place de la semaine de 4.5 jours à compter de la rentrée 2014.

→ **Comptes rendus des instances intercommunales**

Siège CCCM :

Les bureaux de la CCCM sont provisoirement transférés sur le site des Charrues Naud, ZI de la Grande Lande, en attendant d'intégrer des nouveaux locaux sur le site de la Loge.

→ **Marché école publique : avenant au lot n°8 et au lot n°13**

Considérant que dans le cadre du marché de l'école publique, des travaux supplémentaires ont été demandés à ces entreprises :

- Lot n°13 – COUDRAIS : prises électriques supplémentaires pour 204.84 € HT
- Lot n°8 – NS SAINTY : fourniture et pose de cimaise, de patères, d'une tablette et d'un coffrage en médium pour 1 904.29 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au lot n°13, électricité, pour un montant de 204.84 € HT et l'avenant n°1 au lot n°8, menuiseries intérieures, pour un montant de 1 904.29 € HT portant le montant total du marché à 33 679.72 € HT

→ **Convention relative à la desserte d'une bibliothèque relais**

Considérant que le Conseil Général du Maine et Loire soumet une convention d'une durée de 3 années, relative à la desserte d'une bibliothèque relais gérée par la commune, actant le partenariat entre la commune d'Andrezé et le Conseil Général pour le développement de la lecture publique.

Considérant que la bibliothèque de la commune et le BiblioPôle seront chargés de la mise en œuvre pratique de ce partenariat, dans le cadre du réseau bibliothèques existant dans l'intercommunalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention relative à la desserte d'une bibliothèque relais gérée par la commune d'Andrezé pour une durée de 3 ans, reconductible tacitement dans la limite de deux fois.